

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 664

Artikel: Plan directeur : quand Chevallaz politise l'armée
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand Chevallaz politise l'armée

Le plan directeur de l'armée pour 1984-1987 destiné au Conseil fédéral a été présenté à la presse début novembre. Il a fait l'objet d'un séminaire à Macolin, auquel participait l'élite de nos «généraux». A première vue pourtant «rien à signaler», RAS! Qu'on en juge.

La situation internationale, ont répété les colonels Kistler (chef de la section Service d'informations) et Zumstein (chef de l'état-major général), est plus sombre que jamais. Mais que faire si les deux superpuissances accélèrent leur course aux armements nucléaires? De quelle utilité la défense militaire qui est nôtre devant les difficultés économiques et sociales croissantes? Quelle réponse l'armée apporte-t-elle à la multiplication des facteurs et des acteurs de crise dans le monde? Aucune bien sûr, si ce n'est de justifier ainsi les demandes de crédits nouveaux annoncées d'ailleurs depuis un certain temps. Allons donc! C'est le scénario de la guerre de Corée et de l'insurrection hongroise qui se répète... D'ailleurs n'avait-il pas permis à l'époque de faire passer de substantielles exigences du DMF?

RAS, car les responsables de la défense militaire se lamentent une fois encore sur le manque de moyens matériels. Ils comparent le poids de notre défense avec celui de certains voisins, mais sans prendre en compte tout ce que notre société civile paie par le système de milices. Ils dressent un tableau désolant des insuffisances et des lacunes d'équipement et d'entraînement, mais pour conclure comme toujours que la dissuasion militaire reste crédible, à condition d'intensifier l'effort.

«Le moins que l'on puisse faire, c'est faire de son mieux», disait déjà notre capitaine à l'école de recrues. Le moins que l'on puisse faire devrait donc être un programme d'équipement de près de six milliards pour les années 84 à 87. Les axes

essentiels de ce programme: une première tranche de 140 chars (l'allemand Léopard 2 contre l'américain M1, on ne sait encore), pour remplacer les P61/68 et les Centurions 55/57, un antichar américain mobile sur Mowag pour prendre la relève du BAT sur jeep, trop léger et trop vieux, une flottille de trois escadres d'hélicoptères de combat (40 unités, à choisir entre les productions américaine, ouest-allemande, française et italienne), une roquette individuelle anti-aérienne (anti-hélicoptère) et l'acquisition de la nouvelle arme individuelle qui doit remplacer le fusil d'assaut. Et bien d'autres choses encore puisque, comme on le voit par l'énumération ci-dessus, chaque arme nouvelle demande d'être accompagnée de son contraire, puisque l'adversaire éventuel utilise les mêmes armes!

RAS non plus par rapport aux grandes décisions antérieures sur les principes. L'engagement des troupes continue de s'inspirer du «message» du Conseil fédéral du 6 juin 1966, donc d'une défense offensive; la politique de l'armée du rapport du 27 juin 1973, donc de se situer dans une perspective d'ensemble, nationale et internationale, autant civile que militaire; enfin, l'adaptation de l'armée aux conditions nouvelles du plan directeur-armée 80, présenté aux Chambres le 27 septembre 1975 et adopté par ces dernières.

LES MOYENS D'UN DÉBAT DE FOND

RAS à signaler sur la tactique de nos «généraux» dans l'information du public. Tonitruants lorsqu'il s'agit de dénoncer tous ceux qui — naïfs, manipulés, mal-intentionnés — affaiblissent notre armée, ils s'esquivent devant des questions délicates. Ainsi les considérations du rapport concernant le service d'ordre et la lutte antiterroriste, pour lesquels des unités pourraient être entraînées et des services mis sur pied. Sur ces terrains ils préfèrent se retrancher derrière le Conseil fédéral. Sans comprendre qu'ils en ont déjà trop dit, ou pas assez.

RAS donc. Et pourtant! Ce rapport pourrait mar-

quer, sinon un tournant, du moins un début de réflexion et le point de départ d'un débat politique vrai, que ne fausserait pas la présence d'experts et d'informations trop inégalement réparties.

D'une part, sur le plan strictement militaire, ce rapport reconnaît implicitement que la première guerre à mener aujourd'hui en Suisse doit l'être contre la bureaucratie militaire et la lourdeur d'une armée qui devient son principal ennemi, parce qu'elle est prête jusqu'au dernier bouton de guêtres. En attirant l'attention sur le raccourcissement des temps d'attaque, donc de réaction et de mobilisation, il s'en prend à un des points sensibles de cette inertie qui cloue aujourd'hui l'armée au sol et dans les bureaux. Mais la mobilité à retrouver ne doit pas être cherchée d'abord, ni exclusivement, dans la mobilité matérielle. Elle est tout autant affaire d'état d'esprit, d'organisation du commandement. Bref de réformes qui ne se mesurent pas obligatoirement en termes financiers. Une considération analogue pourrait être faite pour la réserve mobile d'armée que la Société suisse des officiers a fait figurer, avec raison, dans son catalogue de vœux.

D'autre part le rapport se propose de faire coïncider désormais les périodes de planification des dépenses militaires avec les «lignes directrices» gouvernementales. Ce mode de faire n'a de sens que s'il permet désormais un débat politique de fond, saisi dans la perspective des engagements financiers globaux. Les dernières semaines ont déjà donné un avant-goût des risques et des chances d'un tel débat. Le chef du DMF s'est publiquement désolidarisé de ses collègues dans leur habile manœuvre de réduction équilibrée des dépenses sociales et militaires, en réclamant pour l'armée une priorité, un traitement à part. Est-il tombé ainsi dans un piège qu'il se serait tendu à lui-même? Le parlement, les partis doivent en tout cas se donner maintenant les moyens de mieux maîtriser les problèmes militaires, pour saisir l'occasion que leur offre le DMF par son rapport au Conseil fédéral.